

## COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 18 OCTOBRE 2014

Adopté par le Comité Directeur du 13 décembre 2014

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

**Membres présents (11) :** Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER – Trésorier, Sandrine TAISSON – Trésorière-adjointe (à partir de 12h30), Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Laurent LAINE, Ludovic MAILLARD jusqu'à 17h15, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

**Membres excusés (4) :** Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Sandrine TAISSON jusqu'à 12h30 (pouvoir à Mathieu LEMERCIER), Jean-Paul BAUDOIN (pouvoir à Joël POULAIN), Valérie BERGER-CAPBERN (pouvoir à Laurent LAINE), Vincent FREY (pouvoir à Dominique ETIENNE), Etienne MOREY (pouvoir à Chantal BURBAUD), Ludovic MAILLARD à partir de 17h15 (pouvoir à Hélène EDIAR)

**Membre de droit :** Marie-Violaine PALCAU (DTN)

**Invités :** Franck DECHAVANNE (président commission pratiques sportives),  
Bernard DAHY (adjoint au DTN)

Président de séance : Michel EDIAR, Secrétaire de séance : Bernard MORTELLIER

Début à 9h30, quorum atteint de 16 votants 16.

Mot de bienvenue du Président.

### 1. Adoptions des CR

- CD du 21/03/2014 : voté à l'unanimité.
- CD du 14/06/2014 : voté à l'unanimité (validation du vote électronique)
- AG du 22/03/2014 : approuvé à l'unanimité

### 2. Réunions du Comité Directeur

Selon l'ordre du jour, les réunions pourraient se dérouler sur deux jours.

### 3. Rendez-vous avec la direction des sports du ministère

- Une réunion avec le directeur des sports au sujet des raids multisports a eu lieu le 10/10/2014.
- La sous-commission raid multisports est mandatée par le comité directeur pour réfléchir aux différentes hypothèses en vue d'une collaboration avec la FRMN.
- Le projet de convention entre la FRMN et la FFCO est en phase de finalisation. Le souhait étant de voir celle-ci signée fin 2014.

### 4. Finances

Situation du budget au 17/10/14

Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2014	Prévisionnel 2014 réactualisé		
Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS
1 024 563,00 €	475 200,97 €	1 082 991,00 €	748 900,00 €	334 091,00 €

Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2014	Prév. 2014 Réactualisé
Dépenses	Dépenses	Dépenses
1 024 563,00 €	475 054,48 €	1 082 991,00 €

## 5. Règlement des compétitions

Une discussion a été effectuée pour validation de certains articles :

### a/ Règlement des compétitions

- Présentation générale des travaux de la commission pratique sportive
  - Proposition de la nouvelle architecture du règlement des compétitions :
    - . Ethique sportive
    - . Règles administratives
    - . Règles techniques communes
    - . CO à pied
    - . CO à VTT
    - . CO à Ski
    - . CO en raid orientation
    - . Raid multisports
    - . CO de précision

*Voté à l'unanimité*

### b/ Règles techniques communes

- Maintien du raid multisports en tant que spécialité : *voté à l'unanimité*
- Coureurs étrangers :
  - . courses WRE : pour des étrangers licenciés à la FFCO inscrits par leur fédération étrangère, il est décidé que ces coureurs pourront marquer des points CN à titre individuel et au titre de leur club : *voté à l'unanimité*
  - . les étrangers licenciés à la FFCO doivent être qualifiés pour participer aux championnats de France (hors WRE) : *voté à l'unanimité*
  - . pour être titré, le coureur doit être homologué : être licencié l'année en cours, avoir été classé au CN au cours des 2 années précédentes et avoir validé les critères de sélection : *voté à l'unanimité*
- Relais de catégorie :
  - . tout coureur des catégories à partir de D/H 35 peut être inscrit dans sa catégorie ou dans une catégorie d'âge inférieur de son choix : *voté à l'unanimité*
- Suppression du plafond à 25 fois le tarif d'inscription : *voté à l'unanimité*
- CO à ski, une seule course au CN pour être classé à la coupe de France des clubs. *Vote : 15 pour et 1 abstention*

### c/ Règles des spécialités :

- Règlement spécifique de la CO à pied
    - . augmentation du quota des qualifiés par ligues : *voté à l'unanimité*
    - . nouveaux tableaux des formats de courses par spécialité : *voté à l'unanimité*
    - . règlement du Critérium National de Sprint Relais : principe que toutes les ligues seront représentées par au moins une équipe. *Vote : 15 pour, 1 abstention*
  - Règlement spécifique de la CO à VTT : *voté à l'unanimité*
  - Règlement spécifique de la CO à Ski : *voté à l'unanimité*
  - Règlement spécifique de la CO en Raid
    - . Championnat de France des raids orientation. *Vote : 13 pour, 1 contre et 2 abstentions*
    - . Coupe de France des raids. *Vote : 2 pour, 4 contre et 10 abstentions.*
- Des mises à jour doivent être revues sur la coupe de France :
- ✓ revoir le terme « ultra »
  - ✓ revoir le temps de course minimum
  - ✓ revoir la répartition des catégories

Il est prévu de voter le règlement modifié lors du Comité directeur du 13 décembre 2014.

- Règlement des raids multisports orientation : proposition de règlement par la sous-commission au Comité Directeur du 13 décembre 2014.

## 6. Calendrier 2015

- Réception de 2 dossiers de candidatures pour le Critérium National de Sprint Relais

Club 5116CA, organisation le 10 octobre

Club 6803AL, organisation le 14 mai

Organisation attribuée au club 6803AL (*vote : 15 pour et 1 abstention*)

- Réception du dossier de candidature pour une manche du Championnat de France de raid orientation « Raid Azur, le 25 avril » : accord du Comité directeur

## 7. Calendrier 2016

- Réception d'un dossier de candidature pour le Critérium National de Sprint Relais

Co-organisation clubs 4504CE et 9109IF, le 12 juin

Le Comité directeur demande de revoir la date car c'est un week-end de Coupe du Monde.

- Le club 2105BO demande à inscrire une course des 3 jours de Pâques au WRE.

Décision mise en attente par le Comité directeur.

## 8. Haut Niveau

- WRE 2015

3 courses « forêt » proposées à l'IOF : Longue Distance, le dimanche 5 avril (3 jours de Pâques en Alsace)

Moyenne Distance, le samedi 11 avril (Nationale en Auvergne)

Chpt.de France Moyenne Distance TC, le samedi 16 mai (Alsace)

- WRE 2016

Décision en décembre 2015.

- Partenariat CO à VTT

Un groupe de SHN CO à VTT souhaitent créer une association loi de 1901 afin de rechercher des sponsors. A cette fin, ils souhaitent utiliser le logo FFCO : le Comité directeur encourage cette initiative et donne son accord pour l'utilisation du logo fédéral (équipe de France). La transmission de tous les documents finalisés devra être effectuée auprès du secrétariat fédéral.

## 9. Événementiel – communication

- O'France

Création du label « O'France », destiné aux courses à étapes de 5 jours dont la promotion internationale sera assurée par la fédération.

Les logos retenus sont les suivants :



Une vérification de l'utilisation du terme O'France à l'INPI doit être effectuée.

- Maintenance du site internet

La société KISIS en charge de la maintenance du site a annoncé qu'elle souhaite se désengager progressivement.

- Recherche de partenaires pour la FFCO par un prestataire rémunéré à hauteur de 5 % à 10% du montant obtenu en cash ou du matériel obtenu. *Vote favorable.*

- CO'mag +

Abonnement incluant l'archivage arrêté par Calaméo, archivage uniquement sur CD (90€ par numéro) à chaque numéro mais non lisible sur smartphone et tablette : *Vote favorable.*

## 10. Formation

- Demande de la pratique sportive, pour une amélioration de travail des contrôleurs : achat de licences OCAD CS par la FFCO pour tous les traceurs et contrôleurs des circuits des courses du groupe nationale à chaque saison à venir : *Vote défavorable.*

- La journée de formation continue des traceurs et contrôleurs des circuits des courses du groupe national de CO à VTT sera reconduite début 2015 : *voté à l'unanimité.*

## 11. Divers

- Stagiaire en droit

Accord du comité directeur pour prendre un stagiaire dont le sujet de stage est de travailler sur les problématiques de propriété intellectuelle relative à la cartographie : *voté à l'unanimité.*

- COMOF

Il est proposé au Comité directeur d'adhérer au COMOF (Confédération of Mediteranean Orienteering Federation - Confédération des Fédérations de Course d'Orientation des Pays Méditerranéens - [www.comofed.org](http://www.comofed.org)). Le but du COMOF est de faire un travail de lobbying en vue de réintégrer les jeux méditerranéens, qui sont une antichambre de l'olympisme : *voté à l'unanimité.*

- Critères écoles de CO

Suppression du critère « au moins 3 balises jaunes » pour la N1 en 2015. *Vote : 8 pour, 3 contre et 5 abstentions*

- Les cartes

Rappel de la loi n° 92-456 du 20 juin 1992 : "Art. 1er - les documents imprimés, graphiques, photographiques, sonores, audiovisuels, multimédias, quel que soit leur procédé technique de production, d'édition ou de diffusion, font l'objet d'un dépôt obligatoire, dénommé dépôt légal, dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public...". D'où obligation de déclaration des cartes (FFCO et BNF) avant toute organisation d'une compétition du groupe national.

Rappel du règlement des compétitions (art.XXIV.1) : les cartes pour les courses fédérales doivent être aux normes de l'IOF et respecter le cahier des charges cartographique de la FFCO, donc doivent être déclarées avant toutes manifestations.

Des sanctions réglementaires seront votées lors du Comité directeur du 13 décembre 2014, sur proposition du Bureau directeur qui se réunira le 14 novembre : *voté à l'unanimité.*

Fin de séance à 18h15

Le Président  
Michel EDIAR

Secrétaire Général  
Bernard MORTELLIER